

Mariage avec une étrangère

Par zino, le 09/09/2008 à 19:49

voila j'ai prévu de me marier cet été avec une algerienne en algerie. je suis français d origine algerienne; je souhaiterai avoir des informations concernant les modalités;

merci de m' aider car je ne sais vraiment pas comment mi prendre sa a l'air trés compliqué

Par jeetendra, le 09/09/2008 à 20:10

bonsoir, il faut s'y prendre pratiquement deux mois à l'avance, c'est-à-dire avant la célébration du mariage il y a des formalités administratives à faire, notamment le certificat de capacité à mariage, la publication des bancs en France dans votre commune de naissance, bon mariage, cordialement